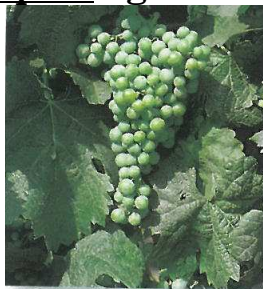




Bulletin n°16  
Mercredi 13 juillet 2011

## Stades phénologiques : grenache



Fermeture de la grappe



Début véraison

Secteur I (très précoce) : fermeture de la grappe à début véraison.

Secteur II (précoce) : fermeture de la grappe à début véraison (fermeture majoritaire).

Secteur III (moyen) : fermeture de la grappe à début véraison (fermeture majoritaire).

Secteur IV (tardif) : fermeture de la grappe.

Secteur V (très tardif) : fermeture de la grappe.

**Nb** : Toujours une avance de 15 jours environ par rapport à 2010. Situation identique à l'année 2007.

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : [www.agrometeo.fr](http://www.agrometeo.fr) choix « zone de précocité » du menu.

## Oïdium

Faire les bilans sur grappes au stade fermeture de la grappe. Seuil de nuisibilité : plus de 10% de grappes attaquées.

Sur grappes : 65% des parcelles observées ne présentent pas de symptôme sur grappes, 21% ont moins de 10% de grappes attaquées, 9% moins de 30% de grappes attaquées, 4% moins de 50%, 1% plus de 50%.

Ainsi 86 % des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité.

**Estimation du risque** : nul en secteur I, II et III, faible en secteur IV et V.

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Monsieur André PINATEL  
Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes Côte d'Azur  
Maison des Agriculteurs - 22, Avenue Henri Pontier  
13626 - AIX EN PROVENCE CEDEX 1  
[contact@paca.chambagri.fr](mailto:contact@paca.chambagri.fr)  
04 42 17 15 00

RÉFÉRENT FILIÈRE ET RÉDACTEUR DE CE BULLETIN  
Elisabeth RICAUD  
CIRAME  
779, chemin de l'Hermitage - Hameau de Serres  
84200- CARPENTRAS  
[ricaud-e@agrometeo.fr](mailto:ricaud-e@agrometeo.fr)  
04 90 63 22 66

*Taches de mildiou sur jeunes feuilles*

## Mildiou

### Territoire Coteau Tricastin/Côte du Rhône

Pas d'évolution depuis semaine dernière.

Les pluies du 7 juillet supérieures à 10 mm, localisées sur les secteurs

de Vinsobres, Nyons, Taulignan ne devraient pas engendrer de fortes sorties de taches sur feuilles.



**Sur feuilles** : 50% des parcelles observées ne présentent pas de symptôme, 8% ont moins de 1 tache pour 100 ceps, 4% moins de 1 tache pour 10 ceps.

Pas d'observation de grappes attaquées.

**Estimation du risque** : faible sur feuilles et grappes, nul sur grappes sur les secteurs en début véraison.

### Territoire Côte du Rhône/Vallée du Rhône

Pas d'évolution depuis la semaine dernière.

La pluie localisée du 7 juillet, supérieure à 10 mm, sur le secteur de Valréas ne devrait pas engendrer de fortes sorties de taches sur feuilles.

**Sur feuilles** : 63% des parcelles observées ne présentent pas d'attaque, 20% ont moins de 1 tache pour 100 ceps, 10% 1 tache pour 10 ceps, 3% 1 à 10 tache/10 ceps, 2% 1 tache par cep, 2% plus de 10 taches par cep,

**Sur grappes** : 89% des parcelles observées ne présentent pas d'attaque, 11% ont moins de 10% de grappes attaquées.

**Estimation du risque** : faible sur feuilles et grappes, nul sur grappes sur les secteurs en début véraison.

### Territoire Coteau/Aix en Provence

Rares apparitions de nouvelles taches sur feuilles.

Suite aux pluies localisées du 4 juillet, les symptômes pourraient s'extérioriser dans les prochains jours. La pluie localisée à Mallemort le 7 juillet, supérieure à 10 mm, ne devrait pas engendrer de fortes sorties de taches sur feuilles.

**Sur feuilles** : 48% des parcelles observées ne présentent pas d'attaque, 14% ont moins de 1 tache pour 100 ceps, 5% 1 tache pour 10 ceps, 19% de 1 à 10 taches pour 10 ceps, 10% 1 à 10 tache par cep, 4% plus de 10 taches par cep,

**Sur grappes** : rares attaques.

**Estimation du risque** : faible sur grappes et feuilles âgées, moyen à fort sur jeunes feuilles pour les vignes poussantes présentant des symptômes, en cas de pluie ou de fortes rosées.

### Territoire Provence

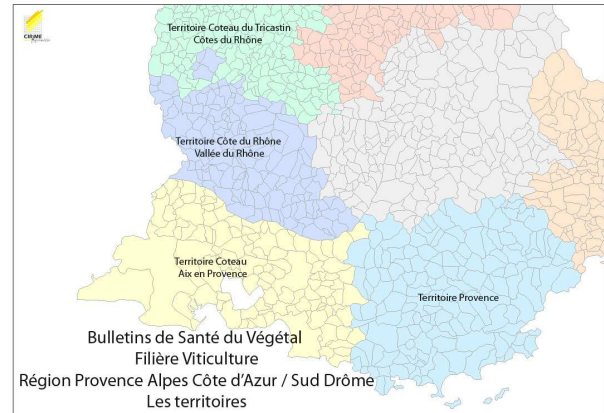
Pas d'évolution depuis la semaine dernière.

Les pluies localisées du 7 juillet, supérieure à 10 mm, ne devrait pas engendrer de fortes sorties de taches sur feuilles.

**Sur feuilles** : 72% des parcelles observées ne présentent pas d'attaque, 8% ont moins de 1 tache pour 100 ceps, 14% 1 tache pour 10 ceps, 3% de 1 à 10 taches pour 10 ceps, 3% 1 à 10 taches par cep.

**Sur grappes** : 97% des parcelles observées ne présentent pas d'attaque, 3% ont moins de 10% de grappes attaquées.

**Estimation du risque** : faible à nul.



**Vers de la grappe** : 2<sup>ème</sup> génération

**Secteur I** : Le vol de troisième génération devrait débuter dans les tous prochains jours.  
Bilan du nombre de foyers : 35% des parcelles ne présentent pas de foyers, 65% des parcelles ont moins de 10% de foyers.  
Aucune parcelle observée ne dépasse le seuil de nuisibilité qui est de 10%.

**Secteur II** : La modélisation prévoit le début du vol de troisième génération entre le 14 et le 19 juillet.  
Bilan du nombre de foyers : 54% des parcelles ne présentent pas de foyers, 30% ont moins de 10% de foyers, 8% moins de 50% de foyers, 8% plus de 50% de foyers.  
16% des parcelles observées dépassent le seuil de nuisibilité qui est de 10%.

**Secteur III** : le vol se termine. Bilan du nombre de foyers à faire la semaine prochaine.

**Secteur IV** : le vol est en forte baisse.

**Secteur V** : le vol se poursuit.

**Estimation du risque** : en zones I et II, risque faible et très ponctuellement fort.

Les cartes de précocité sont accessibles sur le site du CIRAME : [www.agrometeo.fr](http://www.agrometeo.fr) choix « zone de précocité » du menu.

### **Flavescence dorée**

Vignes mères de porte greffe : pic du risque du 20 au 27 juillet.

**LES OBSERVATIONS CONTENUES DANS CE BULLETIN ONT ETE REALISEES PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :**

Chambres d'Agriculture Drôme, Vaucluse, Bouche du Rhône et Var, la SCAN, le Domaine Expérimental La Tapy, la SICA Edelweiss, la CAPL, Soufflet Vigne, BASF, JARDICA

**COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN :**

Bulletin rédigé par Elisabeth Ricaud (CIRAME), en collaboration avec les animateurs territoriaux : Isabelle Méjean (CA26), François Bérud (CA84), Mathieu Combier (CA83), Didier Richy (CA13).

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.*